



Juin 2023

Mon projet professionnel



Conoir Valentine

3NPA

AXE I : démarche biographique

I. Mon ikigai

- A. **Qu'est-ce que tu aimes ?** Quels aspects de ta vie te font vraiment sentir vivant ? Quelles sont tes passions ? Quelles sont les tâches que tu apprécies le plus ? Quel domaine d'activité t'a toujours attiré ?

J'aime passer du temps avec mes proches (mon copain, mes amis, ma famille).

J'aime rencontrer des gens et discuter avec eux.

J'aime également passer du temps et réaliser des activités avec les enfants, c'est également pour cette raison que j'ai choisi ce métier.

J'aime beaucoup voyager.

J'aime pratiquer du sport, principalement à la salle de sport, avec mon copain. C'est une passion commune.

J'aime créer du matériel pour réaliser des activités.

J'aime bricoler.

→ **Passer du temps avec mes proches, les enfants, échanger, sport, créer du matériel, voyager, bricolage**

- B. **Ce dont le monde a besoin. Quelle cause veux-tu défendre ?** Pourquoi donnerais-tu ta vie ? Qu'est-ce qui te rend triste ? Quel changement voudrais-tu apporter dans le monde ?

La cause que j'aimerais défendre, c'est l'accès à l'éducation (l'enseignement) pour tous. En effet, je trouve ça triste que dans certains pays ou dans certaines familles, il est impossible pour certains jeunes d'avoir accès à l'éducation, de pouvoir aller à l'école. C'est souvent à cause du coût que cela engendre. J'aimerais que tous puissent aller à l'école.

Un autre aspect que j'aimerais changer dans le monde, c'est la protection de notre environnement. Nous devrons faire plus attention à notre planète pour stopper les changements climatiques.

Ce que j'aimerais également, c'est que le monde se prenne moins la tête, que la société ne soit plus sous une pression quotidienne, qu'on puisse profiter de la vie sans tracas.

→ **Accès à l'éducation pour tous, école pour tous, protection de notre planète, vivre sans stress**

- C. Maintenant, il est temps de se confronter à la réalité du **monde professionnel**. Si tu lançais ton entreprise, quels seraient les domaines porteurs, selon toi ? Dans quels secteurs d'activité ?

Quels valeur ou service peux-tu apporter aux autres ? Un besoin ou une solution pour laquelle des gens seraient heureux et accepteraient de te

payer. Peut-être as-tu déjà gagné ta vie jusqu'à présent ? Dans quels domaines es-tu capable de gagner de l'argent ?

J'aimerais travailler dans le domaine des enfants. J'aime leur apprendre des choses et je me sens utile lorsque je réalise des activités avec eux. Je me sens épanouie dans ce domaine.

En plus de travailler avec eux, j'aime créer des choses pour réaliser les activités de façon plus ludique et je réalise bien cela : du matériel, des cartes à tâches, des jeux, des jeux en ligne... Je pourrais gagner de l'argent grâce à cela sur certains sites, comme certaines enseignantes le font.

Les valeurs que je peux apporter aux autres sont celles que m'ont apportées toutes les personnes qui ont croisé mon chemin : la politesse, la volonté, le respect, la bienveillance, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité.

→ **Domaine des enfants, créer du matériel, apporter des valeurs : la politesse, la volonté, le respect, la bienveillance, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité**

- D. **Quel est ton talent ?** C'est peut-être un grand mot, mais en quoi es-tu **bon** ? Qu'est-ce que tu **réussis** naturellement, sans grand effort ? On peut aimer le dessin ou la musique, mais être dépourvu de tout talent artistique... Par contre, on est forcément **doué** ailleurs. Dresse donc le relevé des **domaines** dans lesquels tu es doué.

Je suis douée dans :

- **La création du matériel ;**
- **L'écoute/l'empathie envers les autres ;**
- **La pâtisserie ;**
- **La décoration.**

→ **Le matériel, la créativité, l'écoute, la pâtisserie, la décoration**

LA MÉTHODE JAPONAISE

POUR TROUVER SA RAISON D'ÊTRE



2. Mon curriculum vitae



Rue de l'Escaille, 1
5030 Gembloux

13 février 2002, Namur

0470/40.99.39

vai.conoir@gmail.com

Portfolio réalisé en BAC 3 :
<https://valentine-conoir4.cms.webnode.be>

Permis B + véhicule personnel

Sujet de TFE : Comment aborder les natures de mots à partir d'albums jeunesse et s'y entraîner de façon ludique ?

Qualités

- Motivée
- Organisée
- Rigoureuse
- Bienveillante
- Volontaire
- Perfectionniste
- Ponctuelle

VALENTINE CONOIR

Institutrice primaire

DIPLÔMES ET FORMATIONS

- Bachelier en institutrice primaire
2020 – 2023
Haute école Henallux de Champion
- Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)
2014 – 2020
Collège Saint-Guibert de Gembloux
- Certificat d'enseignement de base (CEB)
2008 – 2014
Ecole communale de Corroy-le-Château

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Stages pédagogiques réalisés durant mes études

BAC 3

- Deux semaines de stage en types 1 et 8 à l'école spécialisée de Gembloux
- Un mois de stage contrat (stage en école) en P2-P4-P5 à l'école communale de Meux
- Trois semaines de stage en P1 à l'école communale de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

BAC 2

- Deux semaines en P4 à l'école communale de Tilly
- Deux semaines en P5 à l'école libre de Ligny

BAC 1

- Une semaine en P3 à l'école communale de Tongrinne

Jobs d'étudiante

2017 - 2022 : baby-sitting

2017 - 2019 : école des devoirs en aide tous les lundis durant 1 heure

CENTRES D'INTERÊT

- La lecture
- Les jeux de société
- Passer du temps avec mes proches

COMPÉTENCES

Français	■	■	■
Word	■	■	■
Power Point	■	■	■

3. Ma lettre de motivation

Conoir Valentine

Rue de l'Escaille, 1

5030 Gembloux

+ 32 470/40.99.39

val.conoir@gmail.com

Ville de Gembloux

À l'attention de Monsieur De Sauvage

Échevin de l'enseignement

Parc d'Epinal

5030 Gembloux

Objet : candidature spontanée pour un poste d'institutrice primaire.

Monsieur,

Prochainement titulaire du diplôme d'institutrice primaire et citoyenne de l'entité depuis ma naissance, je me permets, par la présente, de vous proposer ma candidature pour un poste d'institutrice primaire dans vos établissements pour l'année scolaire 2023-2024.

Les différentes expériences professionnelles réalisées lors de mes stages que j'ai effectués durant mes trois années d'études m'ont permis de mettre en œuvre les connaissances apprises lors de ma formation académique et d'acquérir les compétences principales du métier. Je souhaite mettre au service de vos établissements ma bienveillance, mon souci de bien faire, ma créativité, ma motivation et mon bon sens relationnel. Je suis toujours en recherche de nouvelles idées afin de développer l'autonomie des élèves, mettre en place de la différenciation et apporter une grande importance au bien-être des élèves qui me sont confiés.

J'espère de tout cœur pouvoir faire profiter aux enfants de vos établissements toutes mes compétences acquises. Ci-joint, mon curriculum vitæ vous exposera mon parcours professionnel complet ainsi que mes qualifications.

D'avance, je vous remercie de l'intérêt que vous accorderez à ma candidature. Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie, Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Valentine Conoir

4. La préparation à mon entretien d'embauche

À cette fin, je me renseigne auprès des professionnels : quelles questions pourrait me poser le directeur pour faire son choix ? J'identifie 8 questions-clés et j'y réponds.

1. Qu'est-ce qui t'a motivée à devenir institutrice primaire ?

J'ai toujours voulu devenir institutrice primaire. Dès mon plus jeune âge, je jouais à « l'institutrice ». J'ai un contact facile avec les enfants et j'adore travailler avec eux. De plus, je trouve que le rôle d'une institutrice est important dans la vie d'un enfant, nous leur apprenons beaucoup de choses pour pouvoir grandir et s'ouvrir à la société. Notre métier est donc très utile.

2. Quels dispositifs pédagogiques voudrais-tu mettre en place ?

Dans ma classe, j'aimerais favoriser le développement de l'autonomie des élèves. En plus de réaliser des activités ludiques et ayant du sens pour eux, j'aimerais mettre en place le plan de travail ou les centres d'autonomie dans ma classe.

3. Sur quoi porte ton travail de fin d'études ? Qu'est-ce que celui-ci t'a apporté ?

Mon travail de fin d'étude aborde la problématique ci-après « Comment aborder les natures de mots à partir d'albums jeunesse et s'y entraîner de façon ludique ? ». Ce travail m'a permis de mettre en place, de rechercher des outils pour rendre l'apprentissage et l'entraînement de ce point de grammaire plus ludique, ce qui ne l'est pas de manière générale en primaire. J'ai pu, grâce à des albums jeunesse, des jeux et des cartes à tâches/à pinces, mobiliser les élèves pour l'apprentissage des natures de mot telles que les adverbes, le verbe, les déterminants, les noms, les pronoms, les mots-liens...

4. Quelle est votre conception de l'évaluation ?

Ma conception de l'évaluation n'est pas celle que la majorité des personnes ont. En effet, selon moi, évaluation ne rime pas avec stress, traumatisme, angoisse ni boule au ventre. Selon moi, l'évaluation est un moyen de visualiser la progression d'un élève et de lui permettre de s'améliorer. Pour se faire, j'aimerais mettre en place l'évaluation de la progression des compétences grâce à un dossier de suivi de compétences, par exemple, un portfolio...

Si cela n'est pas possible suite aux exigences de l'école dans laquelle j'enseignerai, j'aimerais pouvoir laisser, quand même, le choix à l'élève, grâce au plan de travail, du moment lors duquel il souhaite réaliser son évaluation.

5. Quels sont vos qualités et vos défauts en tant qu'enseignante ?

Au niveau de mes défauts, je dirais que je suis une personne franche, parfois trop investie et anxieuse.

Au niveau de mes qualités, je suis une personne douce, bienveillante, tolérante, à l'écoute, organisée et perfectionniste.

6. Pourquoi devrais-je t'engager toi plutôt qu'une autre ?

Je serai diplômée dans quelques mois, je serai une jeune institutrice très motivée et prête à apporter de nouveaux concepts pédagogiques. Je n'ai pas encore eu l'occasion de me lancer dans la vie active et j'aimerais énormément avoir cette chance. Ce métier me passionne et j'aimerais mettre mes compétences au service de votre/vos école(s) et vos équipes pédagogiques.

7. Comment voyez-vous votre relation avec les parents ?

En tant qu'enseignante, je vois la relation avec les parents de mes élèves comme un réel partenariat. En effet, notre relation est un point extrêmement important au développement positif de l'élève. Pour ce faire, il faudra que dès le départ, nous établissons une relation de confiance. En début d'année, je réalisera une réunion d'informations lors de laquelle j'expliquerai mon fonctionnement, les pédagogies et les dispositifs mis en place.

8. Quelles valeurs mettrais-tu en avant dans ta classe ?

Dans ma classe, j'aimerais favoriser des valeurs qui sont très importantes dans la société actuelle selon moi. Ces valeurs sont le respect de soi et des autres, l'entraide, l'autonomie, l'écoute et la politesse.

Axe 2 : M'insérer dans la vie professionnelle

Ma to-do list

1. Je dois déposer ma candidature et créer mon compte cerbère **avant le 31 janvier**.
2. Je dois déposer mon curriculum vitae ainsi que ma lettre de motivation dans les différentes écoles où j'aimerais travailler **avant le 15 mai**.

Comment ?

- **Pour les écoles communales** : envoyer son CV et sa lettre de motivation par mail à l'échevin de l'enseignement
- **Enseignement organisé par la FWB** : pour postuler, il faut se rendre sur l'application publique de recrutement WBE
- **Enseignement officiel subventionné** : il faut faire acte de candidature auprès du PO dans lequel il souhaite être désigné.
- **Enseignement libre subventionné** : Le PO est responsable de la gestion de son personnel. Il faut alors adresser la candidature auprès du PO ou de la direction de l'établissement.

Où trouver un emploi autrement ?

- Sur les réseaux sociaux (Le groupe Facebook « Instits dispos »)
 - Primoweb : L'application PRIMOWEB permet aux personnes de marquer leur disponibilité à une ou plusieurs fonctions dans l'enseignement et pour une zone géographique
 - <http://www.emploi-ecole.cfwb.be>
 - Jobécole
3. Lorsque j'obtiens mon diplôme, je m'inscris en tant que demandeur d'emploi au FOREM (Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle) en allant dans une maison de l'emploi ou un bureau du Forem.
 4. Dès que je me suis inscrite au FOREM, je peux me syndiquer (facultatif). Il existe trois grands syndicats :
 - CSC (Conférence des Syndicats chrétiens de Belgique)
 - FGTB (Fédération Générale du Travail de Belgique)
 - CGSLB (Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique)
 5. Dès que je suis inscrite au FOREM, mon stage d'insertion professionnelle commence : pendant 12 mois, soit 310 jours, je dois prouver que je cherche activement du travail. Je dois prévoir mon CV et ma lettre de motivation. Il ne faut pas oublier de signaler tout changement de situation en mettant à jour le dossier du FOREM. Comme j'ai moins de 25 ans, sous certaines conditions, je

pourrai continuer à recevoir des allocations familiales pendant mon stage d'insertion professionnelle.

6. Je réalise les démarches pour être titulaire d'une mutuelle.

Les huit mutuelles :

Mutualité Neutre
Mutualité Chrétienne
Mutualité Libérale
Mutualité Socialiste
Partenamut
Mutualia
Pertenamut
CAAMI

Les rôles d'une mutuelle :

- Elle rembourse, en tout ou en partie, les soins de santé ;
- Elle paie des indemnités en cas d'incapacité de travail ;
- Elle informe les affiliés et répond aux questions qu'ils se posent en matière de santé ;
- Elle propose (seulement certaines) d'autres avantages sociaux.

➔ La mutuelle est une assurance obligatoire ! Son prix dépend de la mutuelle choisie.

7. Fin du stage d'insertion professionnelle

- Si j'ai un emploi, je dois en informer le FOREM.
➔ Je serai payée au barème 301 (enseignement fondamental).

Salaire brut non indexé les premières années :

1^{re} année : 17 627,94 €
2^e année : 18 720,92 €
3^e année : 18 720,92 €

Durant les vacances d'été, les rémunérations sont couvertes par un **traitement différé** dont le montant équivaut à un pourcentage du salaire promérité par les prestations au cours de l'année écoulée en tant que temporaire (pas ACS/APE). La première moitié est payée **fin juillet** et l'autre moitié **fin août**.

Les enseignants primaires doivent assurer 24 périodes de cours par semaine. Une réduction de ce nombre jusqu'à 22 périodes peut être accordée par le gouvernement sur demande du chef d'établissement dans l'enseignement organisé par la Communauté française ou du pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné. Les prestations de cours et celles de surveillances réunies ne peuvent dépasser **1560 minutes par semaine**. Cette limite ne s'applique pas aux instituteurs primaires dans les écoles ou implantations isolées, primaires ou maternelles, à classe unique. Tous les

enseignants sont tenus d'accomplir au moins **60 périodes annuelles de concertation** avec leurs collègues des niveaux maternel et primaire.

La durée totale des prestations de cours, de surveillances et de concertation ne peut dépasser **962 heures par année scolaire** (le temps de préparation n'est pas comptabilisé dans cette limite).

- Si je n'ai pas d'emploi, je dois prendre contact avec la CAPAC ou avec un syndicat pour percevoir des allocations (environ 2 mois pour la constitution un dossier). Attention, on ne peut demander des allocations que sous certaines conditions, et seulement si on a reçu deux évaluations positives de la part du FOREM. En principe, on peut recevoir des allocations d'insertion pendant 36 mois.

8. La priorité à l'emploi

Concernant la priorité à l'emploi, cela signifie le fait de faire valoir une priorité à l'engagement à titre temporaire au sein d'un pouvoir organisateur (PO) sur base d'une **ancienneté acquise au sein de celui-ci. Lorsque nous débutons dans un PO, nous sommes considérés comme « non-prioritaires » (les enseignants nommés et prioritaires passent donc avant nous pour les postes à pourvoir). Après 360 jours de travail accomplis au 30 avril**, répartis sur **deux années scolaires au moins** au cours des six dernières années scolaires, nous avons la permission de faire valoir notre priorité PO. Dans ce cas, nous devons faire parvenir à celui-ci un acte de candidature par **envoi recommandé pour le 15 mai au plus tard**. (Ces différents actes de candidatures, pour nous aider, sont disponibles via les syndicats [Modèles de lettres de candidatures - enseignement officiel subventionné \(lacsc.be\)](#)).

Pour le premier jour ouvrable qui suit le 30 avril, le pouvoir organisateur aura dû communiquer la **liste des prioritaires**, par voie d'affichage dans chaque lieu de travail, et par envoi recommandé aux membres du personnel absents pour une durée de plus de 15 jours. Chaque prioritaire peut demander à recevoir le décompte de **son ancienneté** et a la possibilité de contester le classement **jusqu'au 15 mai** auprès du Pouvoir organisateur, de l'ICL (instance de concertation locale) ou, à défaut, de la délégation syndicale.

Lorsque nous faisons partie de la liste des prioritaires, établie dans l'ordre des jours d'ancienneté (de plus de jours au moins de jours), le PO doit, si un poste est à pourvoir, après les nommés, le proposer aux temporaires prioritaires, dans l'ordre de la liste.

Ensuite, nous pourrons prétendre à la nomination :

Avant d'être nommé pour une fonction, l'enseignant doit être **prioritaire** pour celle-ci. Il doit avoir **360 jours de service répartis sur deux années scolaires** au moins ou acquis au cours des cinq dernières années scolaires. L'enseignant doit prendre l'initiative et **poser sa candidature au PO par lettre**

recommandée avant le 31 mai. Pour avoir accès à l'engagement à titre définitif dans une fonction d'enseignement, l'enseignant doit remplir un certain nombre de conditions : être Belge ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne, jouir des droits civils et politiques, être porteur du **titre requis** (ou d'un titre jugé **suffisant** du groupe A dans l'enseignement subventionné), satisfaire aux obligations légales ou réglementaires relatives au régime linguistique, être de conduite irréprochable, posséder les aptitudes physiques fixées par le gouvernement. Il faut également remplir des conditions propres à chaque réseau.

Ce qu'apporte la nomination¹ :

- pas d'interruption dans la relation de travail (alors que le membre du personnel temporaire voit son emploi se terminer à la fin de chaque année scolaire)
 - l'attribution d'une position administrative (position de service dans l'enseignement libre) : activité de service / disponibilité / non activité
 - l'ouverture d'un large panel de congés, absences, disponibilités (CAD)
 - en cas d'épuisement du quota de jours de congés maladie: le bénéfice d'une mise en disponibilité pour maladie accompagnée d'un traitement d'attente (alors que le temporaire bascule dans le régime mutuelliste général)
 - en cas de perte d'emploi: le bénéfice d'une mise en disponibilité par défaut d'emploi (accompagnée d'une subvention traitement d'attente) dans l'attente d'une nouvelle désignation (opérations de réaffectation)
 - le bénéfice en fin de carrière d'une pension du secteur public
 - des possibilités de promotion et d'évolution dans la carrière (accès aux fonctions de direction, ...)
 - l'application d'un régime disciplinaire
 - la fixation d'un taux de cotisations sociales différent
9. Si je n'ai plus d'emploi, si je perds mon emploi, je dois me réinscrire au Forem en tant que demandeur d'emploi et chercher, à nouveau, activement du travail.

¹ <http://enseignement.be/index.php?page=24840#d%C3%A9finitif>

AXE 3 : Mon projet professionnel

	Je m'informe	J'estime	Je valide
L'enseignement ordinaire	<p>L'enseignement ordinaire fonctionne par année, il y en a 6 au total (de la première primaire à la sixième primaire).</p> <p>L'enseignement ordinaire est le contraire de l'enseignement spécialisé.</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a beaucoup d'écoles ordinaires qui existent. - Nous pouvons circuler dans les différentes années pour enrichir sa pratique. <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement est moins individualisé que dans l'enseignement spécialisé. - Il y a un grand nombre d'élèves par classe. <p>Lors de mes études supérieures, j'ai pu tester l'ensemble des années primaires. J'ai réalisé un stage en P1/P3/P4/P5 et lors d'un stage contrat, j'ai testé des activités en P2/P6.</p>	J'aimerais travailler dans l'enseignement ordinaire.
L'enseignement spécialisé	<p>L'enseignement spécialisé fonctionne par classes d'enfants répartis selon 8 types différents d'enseignement :</p> <p>Type 1 : enfant ou adolescent présentant un retard mental léger</p> <p>Type 2 : enfant ou adolescent présentant un retard mental modéré ou sévère</p> <p>Type 3 : enfant ou adolescent présentant des troubles du comportement</p> <p>Type 4 : enfant ou adolescent présentant des déficiences physiques</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les classes sont composées d'un petit nombre d'enfants. - L'enseignement est plus individualisé. - Le rythme de chaque élève est bien respecté. - La relation entre l'enseignant et l'enfant est forte. - Nous pouvons circuler dans les différents types pour enrichir sa pratique. 	J'aimerais travailler dans l'enseignement spécialisé car j'ai vraiment apprécié mon stage. Cependant, certains types me font un peu peur au niveau de ma pratique.

	<p>Type 5 : enfant ou adolescent malade et/ou convalescent</p> <p>Type 6 : enfant ou adolescent présentant des déficiences visuelles</p> <p>Type 7 : enfant ou adolescent présentant des déficiences auditives</p> <p>Type 8 : enfant ou adolescent présentant des troubles d'apprentissage</p> <p>Cet enseignement existe depuis plus de 40 ans. La Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place ce cadre scolaire pour les enfants à besoins spécifiques.</p>	<p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il existe moins d'écoles spécialisées que d'écoles ordinaires <p>Lors de mes études supérieures, j'ai réalisé un stage en enseignement spécialisé dans une classe de types 1 et 8. J'étais stressée par ce stage mais finalement, il s'est très bien passé.</p> <p>Malheureusement, je n'ai pas pu tester chaque type d'enseignement comme j'ai pu tester chaque année dans l'enseignement ordinaire.</p>	
Type de pédagogie	<p><u>Pédagogie traditionnelle :</u></p> <p>La pédagogie traditionnelle est une pédagogie où c'est l'enseignant qui transmet son savoir de manière ex-cathedra. Cette pédagogie favorise la mémorisation, la récitation, la récompense et la sanction. Elle ne développe pas la pensée critique ni la résolution de problèmes.</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant ne prend aucun risque - Peu de préparation en amont <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est lassant pour les enfants. - Les enfants ne retiennent pas car pour bien retenir, il faut le faire soi-même. Ils ne sont pas acteurs de leur apprentissage. - Aucune manipulation, recherche... - Pas de motivation chez les enfants. 	<p>Selon moi, il n'y a pas une seule pédagogie miracle. Dans ma classe, je favoriserai les pédagogies suivantes :</p> <p>- la pédagogie par projets : selon moi, et après mes projets réalisés en stage, ils provoquent une réelle motivation pour les élèves et les apprentissages ont vraiment beaucoup de sens pour eux lors de ce projet.</p> <p>- la pédagogie différenciée : je veux aider les élèves de ma classe, leur</p>

	<p><u>Pédagogie par projets :</u> La pédagogie par projet consiste en le choix d'un projet commun à la classe. Les apprentissages liés à ce projet ont du sens pour les élèves.</p> <p><u>Pédagogie active :</u> La pédagogie active est la pédagogie prônant l'investissement de l'enfant dans son apprentissage, il doit être acteur de son apprentissage.</p>	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela donne du sens aux apprentissages, c'est concret, il y a un but. - Les enfants sont motivés. - Les enfants ont des responsabilités. - Nous partons de leurs envies et de leurs besoins. - Les enfants sont fiers du résultat final. - Les enfants apprennent et transfèrent leurs apprentissages sans s'en rendre compte. <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela demande énormément de temps : il n'est pas possible de faire un tas de projets sur une année scolaire. <p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant est acteur de son apprentissage. - L'enfant retient mieux les apprentissages parce qu'il a pratiqué. - Manipulations. <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut du matériel en suffisance. 	<p>apporter tout ce que je peux, en fonction de leurs besoins, pour leur donner des chances égales de réussir.</p> <p>- la pédagogie active : dans ma classe, je veux que les enfants soient acteurs de leurs apprentissages. En effet, c'est en testant, en manipulant, en faisant soi-même et en se trompant que l'apprentissage est le plus efficace.</p> <p>- la pédagogie par le jeu : je veux, dans ma classe, utiliser des jeux pour rendre les apprentissages et les entraînements plus ludiques. Cependant, je n'utiliserai pas ça pour que les élèves ne se lassent pas.</p>
--	--	--	--

	<p><u>Pédagogie différenciée :</u> La pédagogie différenciée consiste à différencier les apprentissages en adaptant ses méthodes, sa pratique et donc, en apportant à chacun des éléments/des aides/des outils en fonctions de leurs besoins spécifiques. De cette manière, l'enseignant donne à chacun des chances égales de réussite.</p> <p><u>Pédagogie par le jeu :</u> La pédagogie par le jeu est une pédagogie prônant les apprentissages et/ou les phases d'entraînement réalisés grâce à des jeux : des jeux de société, des jeux créés par l'I et inspirés ou pas d'un jeu connu, des jouets...</p>	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chaque enfant de réussir - Donner des aides adaptées aux enfants - Permettre à chaque enfant de se sentir bien et compris <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - / <p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est ludique. - Les enfants apprennent et s'entraînent en s'amusant. - Une autre forme d'entraînement que les feuilles. - Manipulation. - Cela permet de différencier. - Le matériel est réalisé une fois et peut se réutiliser au fil des années. <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela demande beaucoup de préparation pour le matériel en amont. 	
Réseau ?	<p>En Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a deux types d'enseignements : l'enseignement officiel et l'enseignement libre.</p> <p>Dans l'enseignement officiel (non confessionnel) nous retrouvons :</p>	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les écoles communales et provinciales, plus de budget octroyé pour la classe. - Dans l'enseignement libre non confessionnel, les valeurs 	<p>Après avoir eu des expériences de stages dans l'enseignement officiel et l'enseignement libre, je porte une préférence pour les écoles officielles organisées par les</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les écoles organisées par la FWB - Les écoles organisées par la province, la commune et la CoCoF <p>Dans l'enseignement libre, nous retrouvons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les écoles libres non confessionnelles - Les écoles libres confessionnelles (catholiques, israélites, islamiques, orthodoxes, protestantes) <p>Pour enseigner dans le libre, nous devons être titulaire d'un diplôme de maître de religion donné par la Haute école catholique (ce qui est mon cas).</p> <p>(cf. cours IDE BAC 1)</p>	<p>philosophiques sont mises en avant.</p> <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les écoles communales et provinciales, parfois, les valeurs de l'école ainsi que ses méthodologies sont déjà préétablies. - Dans les écoles libres confessionnelles, les enfants n'ont accès qu'à une seule religion. - Dans les autres écoles que celles organisées par la province et la commune, le budget de classe est moindre. - Dans le libre, nous donnons religion. 	<p>provinces et les communes. En effet, lors de mes stages en écoles communales, je me suis vraiment bien sentie. De plus, dans ce réseau, le budget est plus important pour sa classe.</p> <p>Je pourrais également enseigner dans le réseau libre, dans une école non confessionnelle.</p> <p>Je n'aimerais pas travailler dans une école libre confessionnelle car selon moi, il est important d'ouvrir nos élèves à toutes les cultures et les religions. Dans le cas de ce genre d'école, nous n'en mettons qu'une en avant.</p>
École ?	<p>Il y a trois types d'écoles, selon le niveau d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'école maternelle - L'école primaire - L'école fondamentale (maternelle + primaire) 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les écoles à un seul niveau, il y a moins d'enfants - Dans les écoles fondamentales, on peut réaliser des projets ou des activités avec les deux niveaux - Dans les écoles fondamentales, le suivi maternelle-primaire se réalise plus facilement, 	<p>D'après mes expériences en stage, j'aimerais travailler dans une école fondamentale. En effet, je trouve que la réalisation d'échanges entre les petits et les plus grands est vraiment très enrichissante.</p>

	<p>Au niveau de la localisation, il y a des écoles qui se trouvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un village - Dans une ville 	<p>les I savent plus échanger</p> <p>Inconvénient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une école fondamentale, il y a plus d'enfants <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une école en ville, comme l'équipe éducative est plus grande, il y a plus de possibilités d'obtenir une place. - Dans une école de village, il y a moins d'enfant et l'équipe éducative est plus petite et donc, plus familiale <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une école en ville, il y a plus d'enfants et une plus grande équipe éducative - Dans une école de village, il y a moins d'enseignants donc moins de possibilités d'avoir une place 	<p>Lors de mes stages, je suis toujours allée dans des écoles de village. Je me suis toujours bien sentie et j'ai apprécié cette complicité et cette familiarité qu'il y avait entre les enseignants.</p> <p>J'aimerais travailler dans une école de village. Cependant, je n'ai jamais testé d'école en ville et si on m'y propose un emploi, je l'accepterai bien évidemment.</p>
Niveau ?	<p>Dans les écoles primaires en Belgique, nous retrouvons 6 niveaux :</p> <p>1^{ère} primaire 2^{ème} primaire 3^{ème} primaire 4^{ème} primaire 5^{ème} primaire 6^{ème} primaire</p> <p>Ces différents niveaux sont organisés en cycles :</p> <p>Cycle 2 = P1/P2 Cycle 3 = P3/P4</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les années supérieures, ils sont plus autonomes - Dans le cycle 2 et 3, ils sont encore naïfs et « attachés » à leur institutrice - Dans les cycles 2 et 3, ils ont beaucoup à apprendre et ils ont très envie d'apprendre 	<p>À la suite de mes différentes expériences de stage, j'aimerais enseigner surtout dans le cycle 3, c'est-à-dire en 3^{ème} ou 4^{ème} primaire, c'était vraiment mon niveau coup de cœur lors de mes études.</p> <p>Ensuite, en second choix, j'aimerais enseigner en cycle 2, c'est-à-dire en</p>

	<p>Cycle 4 = P5/P6</p> <p>Dans certaines écoles, les classes sont à division, c'est-à-dire que chaque cycle compose une classe. Dans le reste des écoles, c'est une classe pour un niveau.</p>	<p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cycle 4, ils sont déjà en préadolescence - Dans les cycles 2 et 3, ils sont moins autonomes (mais c'est à nous de développer leur autonomie grâce au plan de travail par exemple 😊) 	<p>1^{ère} ou 2^{ème} primaire. Cependant, si on me propose du travail dans le cycle 4, c'est évident que j'accepterai parce qu'au final, j'aime travailler avec tous les enfants, de n'importe quel âge.</p>
Enseigner à l'étranger ?	<p>En étant enseignant de formation, nous avons la possibilité de partir enseigner à l'étranger. Pour cela, nous devons être en possession d'un certificat d'aptitude requis si vous êtes titulaire d'un diplôme de base dans la discipline que vous souhaitez enseigner ainsi que d'un certificat d'aptitude pédagogique.</p>	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir de nouveaux pays, de nouvelles cultures - Découvrir de nouvelles méthodes et de nouveaux concepts pédagogiques - Enrichir son expérience <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quitter son pays ainsi que ses proches 	<p>Je suis quelqu'un de très attaché à ma famille et à mes proches. Même si l'envie de découvrir de nouvelles cultures, de nouvelles pratiques et méthodes ainsi que d'enrichir mon expérience, je pense que je ne serai pas capable de partir enseigner à l'étranger.</p>
Enseignement particulier : à l'hôpital	<p>Dans les hôpitaux, en plus des soignants qui s'occupent quotidiennement des enfants hospitalisés, il y a également des institutrices qui ont une classe au sein de l'hôpital avec des enfants en convalescence de longue durée (type 5). Ces enfants suivent les cours de manière « normale » car ils retournent dans leur école ordinaire après leur convalescence. Pour ces enfants, le contact social, l'affectif est très important.</p> <p>Pour les enfants dont l'état de santé est grave, il y a des associations qui leur proposent des activités éducatives et artistiques. Dans ce cas, ce ne sont plus des classes où on</p>	<p><u>Avantages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les enfants - Avoir une nouvelle corde à son arc - La relation avec les enfants - Être une personne ressource, aidante dans ce combat difficile <p><u>Inconvénients :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir des enfants souffrir - Certains jours, ne plus avoir certains enfants... → il faut un mental fort 	<p>J'aimerais tenter cette expérience particulière car j'aimerais aider ces enfants qui en ont le besoin. Cependant, le psychologique doit vraiment être difficile, je ne pense donc pouvoir faire ça toute une vie.</p>

	enseigne absolument la matière pour qu'ils réintègrent l'enseignement ordinaire par la suite.		
Entreprenariat : créer du matériel pédagogique	<p>Le matériel pédagogique est tout ce qu'une enseignante peut utiliser dans sa classe. C'est très vaste car ça peut être du matériel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différencier - Jouer - S'entraîner - Apprendre - La gestion du temps - La gestion du bruit - La gestion du groupe - L'organisation de la classe - L'organisation de l'I - ... <p>Par exemple, dans le matériel pédagogique, nous retrouvons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des cartes à tâches - Des cartes à pinces - Des jeux - Des tableaux de charge - Des affiches - Des cartes pour le menu du jour - Des journaux de classe - Des feuilles - ... <p>Sur internet, nous retrouvons énormément de matériel pédagogique. Par exemple sur des sites internet tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ma ludothèque pédagogique - Mieux enseigner Belgique - ... <p>Nous pouvons aussi en retrouver sur des groupes Facebook créés par des enseignant(e)s.</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est ludique à réaliser - Ça permet d'aider d'autres enseignants - Les enfants adorent les cartes à tâches, à pinces, les affiches... - Cela peut rapporter de l'argent <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela prend énormément de temps - Il faut être capable de maîtriser parfaitement l'outil informatique 	J'aimerais réaliser du matériel pédagogique car j'adore en créer lors de mes stages ou quand j'ai le temps. Mes créations seraient principalement des cartes à tâches et à pinces, des jeux ainsi que des affiches pour l'organisation de la classe. Je maîtrise Power Point qui me permet de les réaliser. J'aimerais les vendre à petit prix sur le site « Mieux enseigner Belgique ». Achat, vente et partage de matériel didactique - MieuxEnseigner Belgique

<p>Entrepreneuriat : donner des cours particuliers</p>	<p>En Belgique, il est possible d'avoir un statut d'indépendant afin de donner des cours particuliers à des enfants. Pour s'inscrire en tant qu'indépendant, il faut ouvrir un dossier, une société dans un guichet d'entreprises tel que l'UCM. Ensuite, plusieurs démarches (TVA, compte en banque propre à la société, comptabilité, affiliation à une caisse d'assurance sociale telle que Partena, UCM, Avixi pour le paiement des cotisations sociales...) seront à réaliser.</p> <p>Les cours particuliers sont donnés à des enfants pour lesquels nous sommes contactés par eux-mêmes ou par leurs parents (dans le cadre du primaire, ce sont souvent les parents qui nous contactent). Donner des cours à un enfant, c'est individualiser, lui donner toute l'aide possible pour réussir. Ces cours se déroulent soit chez l'enfant soit chez l'institutrice, en fonction de ce que nous choisissons. La durée d'une séance est d'une heure à une heure et demie.</p> <p>Afin de trouver des élèves pour donner des cours particuliers et se faire connaître, il existe plusieurs sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des groupes sur facebook - www.superprof.be - www.professeurparticulier.be 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un revenu complémentaire - L'aide apportée aux élèves qui en ont besoin et leur progression - Le lien créé avec l'enfant - Le fait de pouvoir vraiment individualiser - Cela peut se faire chez soi <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela prend du temps et demande de la préparation supplémentaire - Cela empêche une certaine coupure entre son privé et l'école - Il y a beaucoup de concurrence dans les cours particuliers (à moi de me démarquer ! 😊) 	<p>Dans les années à venir, j'aimerais pouvoir donner des cours particuliers pour aider les élèves qui en éprouvent le besoin. Tout d'abord, il y a le côté financier mais il y a également le fait que j'ai envie d'aider les enfants à progresser, même ceux qui ne croisent pas mon chemin en classe. Je réaliserais cela chez moi pour plus de facilité, j'ai déjà une pièce/un bureau qui peut y être consacré. Comme j'aime créer du matériel pédagogique, j'aimerai créer des choses pour aider ces enfants.</p>
---	--	---	---

AXE 4 : Apprendre tout au long de la vie (apprenance) ET être acteur de sa propre vie (agentivité)

- De manière institutionnalisée : formation en cours de carrière ou formation continuée

IFPC	<p>L'IFPC (Institut inter réseaux de la Formation Professionnelle Continue), anciennement IFC, est un organisme de référence d'intérêt public de la Fédération Wallonie Bruxelles organisant des formations en cours de carrière, initiale, d'accession et d'insertion professionnelle à destination des membres du personnel de l'enseignement, autant dans le fondamental que dans le secondaire, l'ordinaire ou le spécialisé.</p> <p>Cet organisme organise énormément de formations que nous pouvons réaliser dans des lieux différents : Namur, Gerpinnes, Louvain-la-Neuve, Liège... Nous retrouvons des formations, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Créer des escape Game numériques au service des apprentissages</i> (Gerpinnes) - <i>Éducation par le numérique : initiation aux STEM (Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques)</i> <p>C'est également cet organisme qui organise les formations sur le Tronc Commun ainsi que la formation initiale des directeurs et directrices. (https://ifpc.cfwb.be/v5/dir_menu.asp)</p> <p>Certaines formations, comme celles du Tronc commun, sont obligatoires.</p> <p>Sur le site internet, nous les retrouvons toutes avec plusieurs informations telles que : la durée de la formation, le lieu où elle est donnée, la date et l'heure, le(s) formateur(s), le sujet de la formation, le nombre de places disponibles, le</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a énormément de choix de formations, vraiment intéressantes. - Il y a beaucoup de formations en lien avec nos besoins et avec l'enseignement d'aujourd'hui. - Il y a souvent différentes dates de formations. - Formations répertoriées par niveau (fondamental, secondaire...) et parfois, par cycle. - Il y a différents lieux possibles et si c'est loin, les frais de déplacements sont remboursés. <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - / 	<p>C'est évidemment, sans hésitation, que je réaliseraï des formations durant ma carrière. En effet, je trouve que le métier d'enseignant est un métier dans lequel nous devons continuellement nous renouveler, se mettre à la page, améliorer nos pratiques... Rien qu'en regardant l'intitulé de certaines formations, je suis déjà motivée ! 😊</p>
-------------	--	--	--

	<p>public cible, le matériel à prendre, les prérequis...</p> <p><u>Institut interréseaux de la Formation professionnelle (cfwb.be)</u></p> <p>Sur ce même site, avec notre numéro de matricule, nous avons également accès à toutes les attestations pour les formations que nous avons suivies.</p> <p>Concernant <u>l'inscription</u> à ces différentes formations, cela peut être en collectif ou en individuel. Nous ne pouvons nous inscrire, en tant qu'enseignante, sans avertir notre direction. En effet, toute inscription à une formation en cours de carrière d'un membre du personnel d'un établissement scolaire est soumise à l'accord préalable du chef d'établissement. Seul ce dernier ou la personne qu'il aura désignée est en mesure de procéder à votre inscription grâce à un code, appelé CIF (Clé Inscription Formations), valant signature électronique. Ce code permet d'identifier votre établissement et de confirmer votre inscription à la direction.</p> <p><u>Remboursement des frais de déplacements :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le participant est remboursé à concurrence de 0,18€ par km parcouru A/R si le trajet est supérieur à 12Km. 2. Le trajet est calculé par une application informatique entre le code postal de son domicile et le code postal du lieu de la formation. Le code postal de son domicile est lié à son n° de matricule. 3. Les conditions de remboursement sont les suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. La personne doit avoir été inscrite à la formation par sa direction via le code CIF de celle-ci – l'inscription est 	
--	--	--

	<p>préalable à la participation à la formation ;</p> <p>b. La personne n'est pas remboursée de ses frais de déplacement si la formation se déroule dans son établissement scolaire puisque dans ce cas, elle est bien en activité de service au lieu de son adresse administrative.</p>		
FoCEF	<p>Le FoCEF (formation continuée des enseignants du fondamental ordinaire) organise des formations continues en vue de répondre aux besoins des personnels de l'enseignement fondamental dans leurs divers profils (enseignants maternels, primaires, maîtres spéciaux, directions...). Chaque année, une nouvelle programmation est élaborée selon ces divers besoins.</p> <p>Le cadre légal donne la possibilité à un membre du personnel temps plein de participer à maximum 5 jours de formation volontaire en temps scolaire. Pour un enseignant à temps partiel, ce nombre maximum est réduit au prorata de son temps de travail. Il s'agit cependant, et en tout bon sens, de ne pas pour autant s'inscrire à une formation avec l'intention de participer partiellement. En dehors de l'horaire du membre du personnel, le nombre de jours de formation volontaire n'est pas limité. Durant les cinq premières années de leur insertion professionnelle, les nouveaux enseignants qui prennent au minimum un mi-temps peuvent, quant à eux, bénéficier de l'activation de 5 journées supplémentaires.</p> <p>À l'issue de la formation, une attestation de fréquentation sera délivrée aux participants qui ont été présents à au moins 75% de la formation.</p> <p>Chaque créance de déplacement rentrée sera remboursée en fin</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est super intéressant de pouvoir réaliser des formations adaptées à nos besoins. - Les formations sont données à plusieurs dates. - Les formations sont répertoriées par province. <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - / 	<p>Je trouve cela intéressant d'avoir des formations qui sont données et élaborées en fonction de nos besoins. Comme expliqué ci-dessus, les formations sont très importantes dans notre métier afin de nous améliorer dans nos pratiques et être à la page. Les intitulés de certaines formations me tentent déjà.</p>

	<p>d'exercice budgétaire en fonction de l'enveloppe disponible, sur base d'un calcul au prorata des km parcourus.</p> <p><u>Remboursement des frais de déplacement</u> Chaque créance de déplacement rentrée sera remboursée en fin d'exercice budgétaire en fonction de l'enveloppe disponible, sur base d'un calcul au prorata des km parcourus.</p> <p>Lien vers les catalogues des formations : https://enseignement.catholique.be/accompagner-outiller-former/formations/fondamental/catalogue-de-formations/</p>		
FoCoEC	<p>La FoCoEC correspond à la formation continuée de l'enseignement catholique spécialisé. Cela fonctionne comme le FoCEF mais dans le cas du FoCoEC, les formations proposées sont pour les enseignants en spécialisé. Toutes les formations sont disponibles dans une brochure, différente de celle pour les enseignants du fondamental ordinaire.</p> <p>https://enseignement.catholique.be/accompagner-outiller-former/formations/fondamental/catalogue-de-formations/</p> <p>➔ Voir dans la rubrique « Catalogue FoCoEC »</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des formations qui sont vraiment adaptées à l'enseignement spécialisé. - Les formations sont données à plusieurs dates. - Les formations sont répertoriées par province. <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - / 	<p>Personnellement, moi qui suis plus stressée d'être enseignante dans le spécialisé, cela me rassure de savoir que des formations sont organisées et surtout, que celles-ci sont adaptées à cet enseignement. Si je suis enseignante dans le spécialisé, c'est certain que je réaliseraï ces formations afin de m'aider et m'améliorer dans ma pratique.</p>

- Démarche personnelle : poursuivre des études ou suivre des formations complémentaires

Master en sciences de l'éducation	<p>Le master en sciences de l'éducation se réalise à l'université. Il est possible de le réaliser (+ kilométrage par rapport à chez moi) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Université Catholique de Louvain (16km) - Université libre de Bruxelles (43km) - Université de Liège (75km) - Université de Mons (60km) <p>Au vu du kilométrage, je me suis plus informée sur le master en sciences de l'éducation à l'UCL (Université Catholique de Louvain).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le master se compose de 120 crédits répartis en deux ans. La formation est d'une durée de trois ans car sortant de la Haute école, nous devons réaliser une année passerelle supplémentaire au master. • Les cours sont donnés soit le mardi de 13h45 à 22h + le samedi de 9h à 17h30, soit le jeudi de 13h45 à 22h + le samedi de 9h à 17h30 → c'est donc en horaire décalé • 4 options possible (à choisir à partir de la première année de master) : formation des enseignants, apprentissage en milieu scolaire, formation d'adultes et gestion d'organisations socio-éducatives. • L'école se situe à quelques pas de la gare de Louvain la Neuve et proche de parkings souterrains. • Le cursus demande un stage à réaliser de 300 heures en dehors de son travail (sauf si on a 3 années d'expériences professionnelles) • Cours d'anglais dans le programme (la documentation est principalement en anglais) • Mémoire à réaliser en fin de master • Les travaux se font énormément sous forme de travaux de groupes. 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de débouchés : possibilités de faire autre chose plus tard. - Un bagage supplémentaire pour notre métier. - Un plus gros revenu - Louvain la Neuve : proche de chez moi et facilement accessible - Horaire décalé : possibilité de travailler à côté <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois ans d'études supplémentaires - Les stages supplémentaires à réaliser - Le coût du master <p>Crainches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La quantité de travail à l'université - Ne pas être capable de gérer le master et mon travail d'institutrice primaire - Le cours d'anglais 	<p>J'hésite énormément sur mon choix : faire le master en sciences de l'éducation ou non. En effet, j'ai vraiment l'envie de travailler et je crains de ne pas pouvoir gérer les deux. Cependant, réaliser ce master a énormément d'avantages. Je dois encore y réfléchir. Je me suis inscrite à la séance d'informations à l'UCL et cela m'aidera à poser mon choix. Si je le réalise, je le réalisera avec un temps plein sur le côté et je suivrais les cours à l'UCL car c'est l'université la plus proche de chez moi.</p> <p>Après réflexion et participation à la soirée d'informations, je pense ne pas faire ce master pour le moment. Je le commencerai peut-être après trois années d'expériences professionnelles afin de ne pas devoir réaliser le stage de 300 heures. C'est une réflexion à avoir en</p>
-----------------------------------	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût d'une année à l'université est de 835 euros. • Si nous faisons le master en sciences de l'éducation, nous serons payés au barème 501. <p>Les débouchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaire d'organisation socio-éducative (direction, sous-direction, coordination de CEFA...) - Formatrice d'adultes (formation continue, formation professionnelle, formation en entreprise...) - Enseignante dans l'enseignement secondaire supérieur (dans le domaine des sciences sociales) - Enseignante dans l'enseignement supérieur non universitaire (formation initiale des enseignants – psychologie, pédagogie, méthodologie) - Chercheuse en sciences de l'éducation - Institutrice primaire avec « un bagage supplémentaire » <p><u>Master en sciences de l'éducation (FOPA) UCLouvain</u></p>		fonction de ma vie future.
Inspection	<p>L'inspecteur effectue des visites dans les écoles fondamentales, secondaires, de promotion sociale ou les centres PMS. Il contrôle le respect du niveau et des programmes d'études, des pratiques pédagogiques, des méthodes d'évaluation, du matériel didactique, et aussi l'environnement et les conditions de travail, etc. Il établit des rapports et rédige des recommandations pour les cellules de soutien pédagogique. Ces cellules sont mises en place pour assister les enseignants dans leur pratique. L'inspecteur relève les éléments positifs, les points à améliorer et les lacunes dans le cadre des objectifs et missions de l'enseignement. Il remet aussi des</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation est organisée. - Nous ne pouvons faire inspecteur directement. Ce qui est normal car nous devons avoir de l'ancienneté sur le terrain pour mieux le comprendre. - Cela m'ouvre une autre porte. <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les inspecteurs sont toujours très mal « vus ». - Le stage est de longue durée. 	<p>Le poste d'inspectrice me tente mais pas pour le moment. Tout d'abord, il me faut dix ans d'ancienneté. Ensuite, c'est un métier que j'aimerais faire seulement dans le cas où, j'aurais envie de faire autre chose qu'institutrice primaire.</p>

	<p>avis d'analyse concernant les manuels et logiciels scolaires, les outils didactiques.</p> <p>Pour postuler à la fonction d'inspecteur/inspectrice, il faut être un enseignant nommé, avec 10 années d'ancienneté et posséder un des titres requis pour enseigner (Bacheliers d'instituteur/institutrice primaire ou préscolaire, AESI, AESSION, CAP ou CAPAES). Le décret du 12 juillet 2012 réorganise complètement la formation des candidats à la fonction d'inspecteur. La formation devient professionnalisaante. Le Gouvernement organise, tous les quatre ans au moins, l'épreuve de sélection en vue de la promotion à une ou plusieurs fonctions d'inspecteur. L'examen est organisé par le Selor (le bureau de sélection de l'administration fédérale). L'épreuve comprend deux volets : un volet permettant d'évaluer les connaissances institutionnelles et administratives de base et un volet permettant d'évaluer les capacités génériques à exercer une fonction d'inspecteur. Si le candidat réussit l'examen, il fait partie d'une réserve de recrutement. L'admission au stage à la fonction d'inspecteur ne peut avoir lieu qu'en cas de vacance d'emploi de la fonction à conférer. Une fois en poste d'inspecteur faisant fonction, une formation organisée par l'IFPC et un stage sont les étapes indispensables à réussir. Le stage d'inspecteur a une durée de deux ans. Pendant la durée du stage, le membre du personnel reste titulaire de l'emploi dans lequel il est nommé ou engagé à titre définitif, auprès de son pouvoir organisateur d'origine. Durant son stage, l'inspecteur-stagiaire bénéficie d'un accompagnement par un inspecteur tuteur désigné, parmi les</p>		
--	---	--	--

	<p>inspecteurs nommés à titre définitif, par l'inspecteur chargé de la coordination dont il dépend. Le stage se clôture par l'élaboration, la défense orale devant un jury et le dépôt d'un dossier professionnel.</p> <p><u>Fiche métier : Inspecteur·rice dans l'enseignement - Métiers.be (siep.be)</u></p> <p><u>Formations (siep.be)</u></p>		
Formations en ligne MY MOOC	<p>MY MOOC est une plateforme, en ligne, qui propose des formations gratuites (et parfois, payantes). On y retrouve des vidéos, du contenu texte, des forums de discussions et des exercices qui permettent de valider ses acquis. Ces formations peuvent être en français ou d'autres langues et elles donnent suite à une certification (possible d'insérer à notre CV).</p> <p>Il existe de nombreuses formations sur de nombreux sujets différents : les sciences, l'éducation et l'enseignement, la créativité, les mathématiques... Pour suivre une formation, il suffit de s'y inscrire gratuitement. Nous pouvons la réaliser quand on le souhaite et au rythme qui nous convient le mieux. Souvent, les formations sont disponibles durant quelques mois (la durée est annoncée sur la page de la formation).</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous pouvons nous former sur de nombreux sujets. - La plupart des formations sont gratuites. - Les formations sont en ligne et peuvent donc être suivies quand on le veut, en dehors des moments de travail. - Nous pouvons avancer à notre rythme. - Les formations donnent la possibilité d'obtenir une certification. <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certaines formations sont payantes. - Il n'y a pas beaucoup de formations pour l'éducation et l'enseignement. 	<p>Je ne connaissais pas du tout cette plateforme et quelle découverte ! C'est sans hésiter, moi qui suis constamment curieuse d'apprendre, que je vais régulièrement aller sur ce site afin de me former et d'apprendre de nouvelles choses. Je pourrai les suivre de chez moi, après le travail et à mon rythme. De plus, beaucoup de formations sont gratuites, ce qui est très intéressant.</p>

AXE 5 : M'insérer dans la société et dans le monde

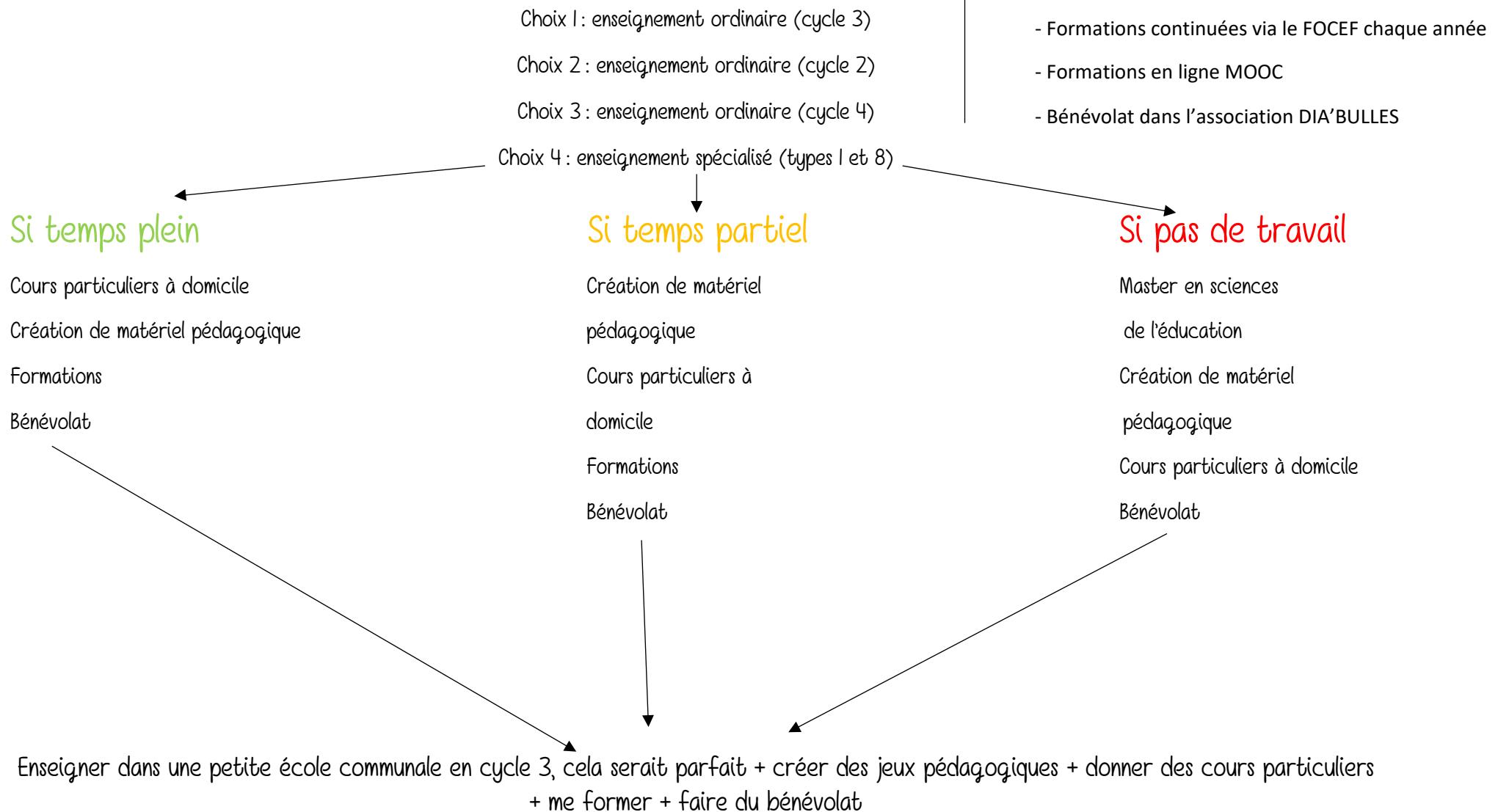
Comment
j'envisage de
devenir un citoyen
actif, responsable
et solidaire, au
sein de la société,
et prendre ma
place dans ce
monde ?

D'un point de vue plutôt personnel, afin de devenir une citoyenne active, responsable et solidaire au sein de notre société, j'aimerais m'engager dans une association nommée « Dia'bulles ». Cette association a comme rôle : le soutien et aux parents et aux enfants, adolescents atteint de diabète de type 1. Je suis moi-même diabétique de type 1 depuis l'âge de 7 ans et cette association a été créée par mon diabétologue pédiatrique. Ayant vécu et vivant toujours avec cette maladie et ayant dû, moi aussi, faire face à des moments de doutes, de solitude, de tristesse... j'aimerais m'engager dans cette association et participer aux différents évènements qu'ils organisent (promenades, sorties en famille, conférences...) afin de pouvoir discuter avec les parents et les enfants atteints de cette maladie auto immune et chronique, être à l'écoute, les rassurer, parler de mon vécu...

[Dia'Bulles | Namur | Facebook](#)



Mon schéma synthétique



Moment de partage (3 étudiantes)

Ce moment a été très riche pour moi. En effet, nous avons d'abord pu partager ce que nous avions appris au niveau des spécificités du métier (prioritaire, nomination...), des formations pour les enseignants, des démarches à réaliser lorsque nous sortirons (forem, mutuelle...) ... Nous avons ainsi pu voir et vérifier que nous étions bien au courant de chaque point important pour la suite. Nous avons également parlé de syndicat, les points positifs et négatifs de s'affilier à un syndicat. Ensuite, nous avons parlé de nos choix/nos préférences dans notre métier : cela m'a permis de me rendre compte que bien que nous réalisions les mêmes études et le même métier, nous avons des préférences complètement autres au niveau des niveaux, du type d'enseignement, des écoles... Cependant, concernant les pédagogies, nous sommes tous d'accords de prôner la pédagogie active, différenciée, par projet... heureusement ! 😊 Nous avons ensuite échangé nos projets (entrepreneuriat, master, enseigner à l'étranger ou à l'hôpital...) et cela m'a permis d'apprendre énormément sur mes camarades de classe. De plus, je me suis dit qu'en fait, malgré un métier commun, nous allions tous partir dans des directions différentes et c'est vraiment enrichissant et épanouissant, on fera, tous, ce qu'on aime et ce que nous avons envie de faire.

Éléments de réflexion

À la lumière de ce travail de recherche, j'écris...

Mes nouveaux acquis	Mes prises de conscience (réflexivité)
<ul style="list-style-type: none">- Les démarches administratives à réaliser pour entrer dans le monde du travail- Une meilleure compréhension du système de l'enseignement (priorité à l'emploi, nomination...)- Les formations proposées- J'ai pu m'inscrire à la WBE (ce que je n'aurais pas fait, su qu'il fallait faire sans ce travail)- Les conditions d'accès au métier d'inspecteur- Le rôle d'un syndicat	<ul style="list-style-type: none">- En tant qu'enseignant, nous avons énormément de possibilités, tant au niveau des poursuites d'études qu'au niveau de notre métier. Il est réellement important, pour se sentir bien et épanouis dans ce que nous faisons, de poser ses choix, ses préférences pour sa vie professionnelle. Poser mes préférences par écrit, m'informer me permet de mieux visualiser vers quoi je veux me diriger.- Grâce à la to-do list, que je vais précieusement garder, je me sens plus à l'aise à entrer dans la vie active car je sais ce que je dois réaliser comme démarches administratives.- Ce travail m'a permis, grâce à mon ikigai, de me recentrer sur moi et comprendre qui je suis réellement, ce que nous faisons rarement. J'ai compris tout ce dont j'avais besoin pour être heureuse, l'enseignement en faisant grandement partie !

- Ce travail m'a permis de me rendre compte de certaines choses, de certaines envies que j'avais et ainsi d'en poser les pour et les contres. Cela m'a beaucoup aidée dans les décisions à prendre pour ma vie future.

Je rédige mon **avis réflexif argumenté** sur ce travail « d'Élaboration du projet professionnel ». Rencontre-t-il mes attentes ? Ai-je des suggestions ?

Ce travail correspond tout à fait à mes attentes. En effet, grâce à celui-ci, je me sens prête à entrer dans la vie active car je sais ce que j'ai envie de faire, mes préférences, mes envies à côté de mon métier d'enseignante, les démarches administratives à suivre, les procédures pour postuler... Je ne suis pas livrée à moi-même, comme si on m'avait lancée dans un lac et me laisser patauger, absolument pas ! Grâce à ce travail qui m'a permis d'effectuer des recherches, des rencontres j'ai pris connaissance de tout ce qui me permettrait d'entrer dans la vie active. D'ailleurs, je pense qu'il m'aide énormément en tant que future enseignante mais ce travail m'aidera tout au long de ma carrière, car lorsque je voudrais devenir temporaire prioritaire ou nommée, je me tournerai vers toutes les informations que j'ai récoltées grâce à ce travail. Je pense également que ce travail me permettra d'être épanouie dans mon métier. En effet, comme celui-ci m'a permis de me rendre compte de mes préférences et de ce que j'avais vraiment envie de faire, je me dirigerai vers cela et je pourrai être épanouie.

Au niveau des suggestions que je pourrais donner pour ce travail, c'est peut-être, dans le cadre de l'un des cours, de nous faire rencontrer un syndicat, par exemple, qui pourrait nous donner des informations complémentaires, de vive voix sur notre futur métier.

Grille d'auto et de co évaluation

	Auto-évaluation	Co-évaluation
Respect de l'ensemble des consignes, travail complet.	F – M – B – TB	F – M – B – TB
Implication personnelle dans les recherches (documents, internet, rencontres, enquête...).	F – M – B – TB	F – M – B – TB
Éléments de réflexion approfondis, pertinents.	F – M – B – TB	F – M – B – TB
Appropriation personnelle du travail, originalité (Bonus : +2)	OUI / NON	OUI / NON
MLF : soucis en formulation écrite et/ou orthographe (Malus : -2)	OUI / NON	OUI / NON
Cote finale	/20	